

Questions orales

● (1440)

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'ai été élevé dans la province de l'Alberta que je représente. Je sais que le gouvernement et le pays tout entier ont commencé à perdre non seulement la maîtrise de notre industrie énergétique, mais aussi tout espoir dans ce domaine lorsque le parti que soutient le député a présenté le Programme énergétique national, cette mesure qui a dévasté l'Ouest et qui est à l'origine de la situation actuelle de Dome Petroleum.

Je sais également que l'acquisition éventuelle de Dome n'a rien à voir avec les négociations commerciales actuelles.

M. MacLellan: Sous la férule du gouvernement actuel, les Canadiens ont pratiquement perdu tout espoir.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Je voudrais savoir pourquoi le gouvernement ne dit mot alors que les Américains nous avertissent de ne pas recourir à nos lois pendant que se déroulent les négociations sur le libre-échange. Ils n'ont pourtant pas hésité à invoquer les leurs en imposant des tarifs sur le bois d'oeuvre.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je dirais à ceux qui se demandent lequel de nos deux gouvernements a le plus usé de ses pouvoirs que le Canada a appliqué ses lois en imposant un droit compensateur sur le maïs. Des mesures ont été prises par les États-Unis contre une vaste gamme de produits canadiens. Au lieu de cette situation qui est cause de conflits à propos du maïs, du bois d'oeuvre et d'autres produits, des conflits qui nous font perdre des emplois, il vaut mieux . . .

Des voix: Tout liquider.

M. Axworthy: «Joe-la-débâcle» comme on l'appelle.

M. Clark (Yellowhead): . . . négocier un nouvel accord commercial.

LA PROPRIÉTÉ CANADIENNE DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, je désire poser une question sur le même sujet au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, mais d'un point de vue différent.

M. Turner (Vancouver Quadra): Vous avez fait connaître le vôtre, John.

M. Crosbie: Il faut savoir ce qui se passe dans la rue.

M. Waddell: Nous savons d'après les propres dossiers du gouvernement . . .

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Règlement, monsieur le Président.

M. le Président: Je crois avoir dit hier aux députés que lorsque ce genre de retards survient, la période des questions est un peu plus longue qu'elle ne devrait l'être.

M. Waddell: Nous savons d'après les propres dossiers du gouvernement que les sociétés pétrolières étrangères n'ont pas autant favorisé les intérêts énergétiques du Canada que les sociétés canadiennes. Par exemple, au cours des six premiers mois de 1986, les sociétés canadiennes qui ont encaissé 48 p. 100 des revenus pétroliers et gaziers en amont ont effectué 58 p. 100 des dépenses en immobilisation tandis que les sociétés contrôlées par des étrangers, qui ont encaissé 52 p. 100 des revenus . . .

M. Crosbie: La question.

M. Waddell: . . . n'ont effectué que pour 42 p. 100 de ces dépenses. Est-ce que le ministre est prêt à admettre qu'il y a des avantages évidents à ce que l'industrie pétrolière et gazière appartienne aux Canadiens? Si oui, pourquoi a-t-il décidé de ne pas se mêler de la transaction Dome-Amoco? Est-ce vraiment parce que M. Bruce Smart dicte ses volontés au Canada?

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, dans un ensemble de statistiques, on peut toujours se servir de celles qu'on veut. Hier, j'ai montré au chef du Nouveau parti démocratique, du parti socialiste, les investissements en matière de recherche et de développement—et je ne voulais pas les donner trop publiquement, mais vous me forcez la main—où il est révélé que les deux grandes sociétés canadiennes, Petro-Canada et la société Nova, ont un pourcentage beaucoup inférieur à la société Esso, à la société Shell et à quelques autres multinationales, de sorte que selon les points de comparaison qu'on veut prendre dans un secteur ou dans un autre, on peut toujours prouver ce qu'on avance et, au fond, ce n'est pas cette preuve qui est importante, c'est la réalité. Et la réalité, c'est que s'il y a dans la situation de la Dome une société à capitaux de l'extérieur du Canada et que la société Dome favorise cette société, le gouvernement canadien a toutes les institutions voulues pour assurer la protection des intérêts du Canada, et c'est ce que nous allons faire.

ON DEMANDE DE RENDRE LES DEUX OFFRES PUBLIQUES

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire. M. Maier, le président de la Trans-Canada Pipeline a dit l'autre jour qu'il n'y a pas de différence entre les deux offres de l'Amoco et de la Trans-Canada Pipeline. Pourquoi le gouvernement ne rend-il pas publiques les deux offres afin que le public canadien puisse voir s'il y a une différence entre les deux offres?

[Traduction]

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): C'est pour une raison très simple, monsieur le Président. Ce n'est pas nous qui avons mis Dome en vente. Dome appartient à Dome. C'est aussi simple que cela. Le gouvernement n'a pas reçu d'offre et il n'a pas à en recevoir. Il appartient à Dome de recevoir les offres et de décider si elle veut les rendre publiques.